

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Treizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 2 – 14 octobre 2004

Questions stratégiques et administratives

Financement et budget du Secrétariat et des sessions de la Conférence des Parties

RAPPORT FINANCIER POUR 2002 ET 2003

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat et est soumis à la Conférence des Parties pour information. Il indique les résultats financiers du Secrétariat depuis la 12^e session de la Conférence des Parties (Santiago, 2002) et fournit des informations sur les dépenses effectives de 2002 (annexe 1), les dépenses effectives de 2003 (annexe 2), et les contributions payées et impayées (annexes 3a, 3b, 3c et 3d). Il présente aussi les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2002-2003 (annexe 4).
2. Les rapports pour 2002 sont présentés en franc suisse car le budget du Secrétariat et les contributions au fonds d'affectation spéciale CITES pour cette année-là ont été approuvés dans cette monnaie.

Dépenses effectives de 2002

3. L'annexe 1 au présent document indique les dépenses effectives de 2002. Le taux de conversion utilisé pour calculer les dépenses en franc suisse des comptes CITES tenus en dollar US est de 1 USD = 1,58 CHF. C'est le taux moyen utilisé par l'ONU en 2002. Le total des dépenses de 2002 est de 8,70 millions de CHF, soit 98% du budget de 8,92 millions de CHF approuvé par la Conférence des Parties.
4. La plupart des économies faites sur la composante "Personnel" résulte de postes vacants. Pour certaines lignes budgétaires, les dépenses ont dépassé le budget approuvé pour 2002:

	Ligne budgétaire
Salaires & voyage pour la CdP	1321
Voyages en mission – du personnel en général	1601
Etudes de nomenclature – animaux	2101
Manuel d'identification – animaux	2106
Manuel d'identification – plantes	2107
Surveillance continue du commerce et appui technique, PNUE-WCMC	2109
Comité permanent	3301
Comité pour les animaux	3303
Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique	3305
Fournitures de bureau	4101
Equipement durable	4201
Entretien des ordinateurs	5101
Entretien des photocopieuses	5102
Documents pour la CdP	5201
Documents non liés à la CdP	5202
Logistique pour la CdP	5302
Frais de représentation	5401

Dans tous les cas, les augmentations ont été couvertes par une adaptation des lignes budgétaires.

Dépenses effectives de 2003

5. Les dépenses sont indiquées en dollars US dans la présentation du budget approuvée par la Conférence des Parties à sa 12^e session. Le total des dépenses de 2003 est de 4,29 millions d'USD, soit 98 % du budget de 4,38 millions d'USD approuvé par la Conférence des Parties.
6. Pour certaines lignes budgétaires, les dépenses ont dépassé le budget approuvé pour 2003, comme indiqué à l'annexe 2. Les dépenses plus élevées que prévu au niveau des salaires du personnel professionnel et des agents du service général sont imputables aux changements survenus en 2003 dans les coûts du personnel de l'ONU en poste à Genève; elles représentent une augmentation par rapport aux prévisions utilisées dans la préparation du budget du Secrétariat pour la période triennale actuelle. Cependant, l'augmentation des coûts a été compensée, dans une certaine mesure, par les économies faites sur les postes temporairement vacants et par celles résultant de l'annulation de certaines obligations d'années antérieures.

Contributions payées et impayées au fonds d'affectation spéciale CITES

7. L'état des contributions au fonds d'affectation spéciale CITES figure à l'annexe 3a. Au 31 décembre 2003, 87 Parties seulement avaient payé leurs contributions pour 2003 et toutes les années antérieures. Les 77 autres Parties, soit 47 % des Parties, avaient des arriérés de contributions pour 1992-2003.
8. Les contributions reçues en 2002 et en 2003 sont indiquées respectivement dans les annexes 3b et 3c. Les chiffres représentent le total des contributions reçues à la fin de chaque mois. Les versements couvrant les contributions de cette année et d'années à venir et ceux reçus pour des années antérieures sont indiqués séparément.
9. L'annexe 3d donne des informations sur les arriérés de contributions au fonds d'affectation spéciale CITES. Au 31 décembre 2003, le total des contributions impayées pour 2003 et les années antérieures était de 847.219 USD.

Comptes certifiés

10. Les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES pour 2002-2003 sont joints en tant qu'annexe 4. Les comptes ont été certifiés comme étant corrects et conformes à la politique comptable et aux règles et règlement financier de l'ONU. Les comptes certifiés du fonds d'affectation spéciale CITES font partie intégrante des comptes certifiés du PNUE pour 2002-2003 clôturés au 31 décembre 2003.